

Le *Fasseur* des Cèdres

REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 42 | SEPTEMBRE 2017

**C'EST LA RENTRÉE
CONSULTEZ
NOS ACTIVITÉS**



WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES



RAYMOND LAROUCHE
MAIRE



Madame Thérèse Lemelin
District # 1



Monsieur Serge Clément
District # 2



Madame Aline Trudel
District # 3



Madame Karine Tessier
District # 4



Monsieur Yves Daoust
Secteur # 5



Monsieur Maxime Pratte
Secteur # 6

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Affaires municipales	5
Urbanisme	7
Travaux publics.....	8
Service de sécurité incendie	9
Bibliothèque	10
Organismes d'entraide et organismes locaux.....	12
Nous joindre	20

Bonjour à tous,

La rentrée est à nos portes et, avec elle, l'automne s'installe tranquillement. Malgré un été pluvieux, j'espère que la période estivale a permis à chacun d'entre vous de se ressourcer et de profiter des vacances. Je tiens d'ailleurs à vous remercier pour votre nombreuse participation aux différentes activités qui font rayonner la Municipalité. Grâce à votre présence, au dévouement et à l'implication des différents organisateurs, organismes et du personnel municipal, la Municipalité n'a jamais été aussi fourmillante !

Malgré la période estivale et les grandes vacances, plusieurs dossiers ont avancé et en voici quelques-uns dont j'aimerais attirer votre attention :

Demande de cession d'une partie du chemin Saint-Féréol

En juin dernier, la Municipalité a déposé une demande auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin d'obtenir la gestion de la partie du chemin Saint-Féréol situé dans le périmètre d'urbanisation soit entre le chemin du Fleuve et le chemin du Canal. En obtenant compétence en matière de gestion sur cette partie de chemin, la Municipalité pourra procéder, sans autorisation du Ministère, à des travaux d'infrastructures, à de l'aménagement paysager, réfection de la piste cyclable, modifier la signalisation, etc.

Achat d'un panneau afficheur de vitesse

Nous recevons, année après année, plusieurs plaintes relativement à l'excès de vitesse. Bien que nous demandons régulièrement la présence



de la Sûreté du Québec à différents endroits sur le territoire, nous sommes d'avis qu'une des solutions réside dans la sensibilisation. La Municipalité a donc fait l'acquisition d'un afficheur de vitesse mobile afin de sensibiliser les automobilistes de leur conduite. Ce panneau mobile sera placé dans différents secteurs. En cette période de la rentrée scolaire, nous comptons sur votre vigilance et votre coopération pour rendre nos quartiers sécuritaires pour les enfants et paisibles pour votre propre qualité de vie.

Réfection du ponceau Wallot (chemin Saint-Féréol nord)

Le ponceau Wallot nécessite une réfection majeure afin de garantir la sécurité des automobilistes qui transitent sur le chemin Saint-Féréol entre la route 340 et l'autoroute 20. Compte tenu que ce ponceau est nécessaire au maintien et à l'exploitation d'une voie de circulation, la Municipalité a demandé, en juillet dernier, la collaboration de la députée de Soulanges afin de faire reconnaître cette construction à titre d'ouvrage d'art auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Demande d'abolition du sifflet de train

Suite à l'installation d'un nouveau système d'avertissement au passage à niveau du chemin Saint-Grégoire au printemps dernier, nous vous informons que la Municipalité a entrepris, en juillet dernier, des démarches auprès du Chemin de fer du Canadien national (CN) afin d'abolir le sifflet de train à ce passage à niveau.

Nous recevons également des plaintes de citoyens relativement à la nuisance acoustique provenant du sifflet de train sur le chemin Saint-Dominique qui est traversé à la fois par les voies du CN et du Chemin de fer du Canadien Pacifique (CP). Nous vous informons que le Conseil municipal, lors de sa séance de juillet dernier, a adopté une résolution demandant au CN et au CP d'abolir le sifflet de train à ces deux points milliaires. Plusieurs étapes sont nécessaires et plusieurs critères doivent être rencontrés avant d'en arriver à une cessation du sifflet. Pour les citoyens concernés, nous vous

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardi de chaque mois à 20 h à l'Hôtel de Ville.

- **12 septembre**
- **3 octobre (exceptionnellement)**
- **28 novembre (exceptionnellement)**

Consultez notre calendrier ainsi que les procès-verbaux des séances municipales au www.ville.lescedres.qc.ca



tiendrons informé de l'avancement du dossier par le biais du Jaseur ou encore, du site internet de la Municipalité.

Pavillon au quai municipal

Nous sommes heureux de vous annoncer que la Municipalité poursuit son aménagement aux abords du quai municipal. Comme vous avez pu le constater, des bacs à fleur ont été installés au stationnement du quai qui non seulement, enjolivent l'endroit mais limitent l'accès permettant ainsi une meilleure sécurité. Afin que l'endroit soit plus accueillant pour les usagers de la navette fluviale et également pour les contemplatifs du Fleuve, un pavillon sera érigé sur le terrain municipal adjacent au stationnement où vous y trouverez entre autres, une billetterie pour les excursions de la navette, des toilettes et également des aires de pique-nique. Une subvention de la CMM fut accordée pour la réalisation de ce projet.

Le village tout en fleur

Nous avons poursuivi l'embellissement de la Municipalité au cours des dernières semaines par l'installation de paniers de fleurs suspendus au cœur du village, et également à l'entrée du village (chemin du Canal/Saint-Féréol) par un très bel aménagement paysager. Nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs des citoyens disant que le tout est des plus accueillants.



Potager urbain

Nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter consommer des légumes de proximité et que de mieux encore, que de consommer des légumes que nous avons nous-mêmes cultivés ! L'idée d'aménager un potager urbain relève du Plan de développement durable, Les Cèdres vision 2040, qui consiste à promouvoir la production et la consommation agricoles locales et il s'inscrit également dans le mouvement mondial des Incroyables Comestibles qui prône le partage des produits cultivés. Ce tout premier potager urbain est situé derrière le Pavillon Récréatif des bénévoles et les citoyens intéressés peuvent participer aux tâches d'entretien, cultiver des légumes et partager leur récolte, et ce tout au long de la saison estivale. En plus de ce potager urbain, vous pouvez retrouver dans la Municipalité d'autres aménagements comestibles. Les citoyens sont toujours surpris de voir dans quelques plates-bandes de la Municipalité, des choux, des tomates, des arbres fruitiers, de la rhubarbe, etc... Nous vous encourageons à poursuivre cette idée puisqu'il s'agit d'une bonne façon pour les citoyens ayant un petit terrain, de se doter d'un jardin composé de fleurs mais aussi de fruits et de légumes. Les résultats sont magnifiques et surtout savoureux.

Révision du plan d'intervention des réseaux d'égout et d'aqueduc

En juin dernier, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Municipalité a mandaté la firme Aqua Data afin de procéder à la révision du Plan d'intervention des réseaux d'aqueduc, d'égout et des chaussées. Ce nouveau plan permettra entre autres à la Municipalité de déposer des demandes de subventions auprès des différents paliers gouvernementaux afin de supporter ses projets d'infrastructures.

Élections générales municipales 5 novembre 2017

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit que des élections générales municipales ont lieu dans toutes les municipalités du Québec, le premier

dimanche de novembre, tous les quatre ans. Le 5 novembre prochain se déroulera les élections générales municipales et vous serez invité à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de votre Municipalité. Il est important de bien comprendre le milieu municipal afin de participer activement à la vie démocratique de votre milieu que ce soit à titre d'électeur ou de candidat. Pour plus d'informations sur ces rôles, nous vous invitons à consulter le site internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'adresse suivante : <http://presentezvous.gouv.qc.ca/>

Ces quelques points ne sont qu'un survol des dossiers amorcés au cours des dernières semaines et nous vous invitons à consulter les procès-verbaux des séances municipales sur le site internet ainsi que notre page Facebook pour tout connaître de nos principales activités. Les séances municipales sont également publiques et tous les citoyens sont invités à y assister. Nous vous rappelons également qu'une période de question vous est réservée à la fin de chaque séance.

Finalement, je porte votre attention sur la dernière séance municipale du Conseil actuel avant le scrutin du 5 novembre 2017 qui se déroulera le 3 octobre prochain à 19 h 30.

Je vous rappelle que je suis toujours disposé à vous rencontrer à mon bureau pour répondre à vos questionnements.

Je vous souhaite un très bel automne,
Au plaisir !

Raymond Larouche, maire
rlarouche@ville.lescedres.qc.ca



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 CALENDRIER PROVISOIRE ÉLECTORAL

Ce calendrier n'est pas exhaustif, il s'agit d'une sélection des moments clés de la période électorale 2017.

ÉTAPES	DATES IMPORTANTES POUR LE SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017
Avis public d'élection	Au plus tard le 22 septembre 2017
Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre à la Municipalité un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale avant son dépôt	1 ^{er} octobre 2017
Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre à la Municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt	1 ^{er} octobre 2017
Période de dépôt des déclarations de candidature	22 septembre au 6 octobre 2017
Proclamation des candidats élus sans opposition	6 octobre 2017
Période pour soumettre une demande de révision	Période potentielle : 14 au 24 octobre 2017
Révision de la liste électorale, le cas échéant	Période potentielle : 14 au 26 octobre 2017
Jours du vote itinérant, le cas échéant	Jour potentiel : 28, 29 ou 30 octobre 2017
Jour du vote par anticipation obligatoire	29 octobre 2017, de 12 h à 20 h
Jour du scrutin	5 novembre 2017, de 10 h à 20 h

En prévision de l'élection municipale du 5 novembre 2017, nous vous invitons à visiter le site Internet de la Municipalité, section <http://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/gref-fe/elections-municipales> qui sera mis à jour progressivement au cours de la période électorale.

Le site renfermera de nombreuses informations relatives aux élections municipales. À ce jour, vous retrouverez l'information

nécessaire pour l'inscription des électeurs non domiciliés, l'autorisation des candidats indépendants ainsi que le formulaire de recrutement du personnel électoral (section offre d'emploi).

Pour toutes questions relatives aux élections municipales du 5 novembre 2017, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection par téléphone au 450 452-4651, poste 222 ou par courriel à election@ville.lescedres.qc.ca.

TAXATION 3^E VERSEMENT

Rappel du 3^e et dernier versement de taxes prévu le **6 septembre** prochain.

Effectuez vos paiements à temps et éviter ainsi les intérêts et pénalités qui s'ajouteront à votre compte.

Vous êtes nouvellement propriétaire à Les Cèdres? Sachez alors que la Municipalité n'émet aucun autre envoi du compte de taxes annuel ni d'état de compte.

Pour tout renseignement, contactez Marie-Noëlle Ledoux au 450 452-4651 poste 221.



RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Dans le cadre des élections municipales du 5 novembre 2017, plusieurs postes seront à combler le jour du vote par anticipation le dimanche 29 octobre 2017 et le jour du scrutin le dimanche 5 novembre 2017.

Les postes disponibles sont les suivants :

- Personnes responsables de l'information et du maintien de l'ordre (PRIMO);

- Scrutateurs ;
- Secrétaires de bureaux de vote ;
- Préposés à l'accueil ;
- Membres de la table de vérification de l'identité de l'électeur.

FONCTIONS	RÉMUNÉRATION FORFAITAIRE APPLICABLE POUR CHAQUE JOUR SCRUTIN ET VPA
Responsable de l'information et du maintien de l'ordre (PRIMO)	300 \$
Scrutateur	210 \$
Secrétaire	210 \$
Préposé à l'information et à la table d'accueil	140 \$
Membre de la table de vérification de l'identité	140 \$
Réserviste (Doit être présent au lieu de votation à l'heure où les scrutateurs et secrétaires sont convoqués par la présidente d'élection)	55 \$
Révision de la liste électorale, le cas échéant	Période potentielle : 14 au 26 octobre 2017
Jours du vote itinérant, le cas échéant	Jour potentiel : 28, 29 ou 30 octobre 2017
Jour du vote par anticipation obligatoire	29 octobre 2017, de 12 h à 20 h
Jour du scrutin	5 novembre 2017, de 10 h à 20 h

Toutes les personnes intéressées à travailler lors des élections municipales sont invitées à soumettre leur candidature avant le 6 octobre 2017 en remplissant le formulaire de recrutement du personnel électoral sur le site internet de la

Municipalité des Cèdres. Vous pouvez également vous procurer un formulaire papier au bureau de la présidente d'élection au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

LA FIERTÉ DE LES CÈDRES

Toutes deux membres de l'équipe de Volleyball de 14 ans et moins Les Citadins, Virginie Billette et Coralie Charlebois ont confronté les meilleures équipes canadiennes au Championnats Canadiens de l'est à Ottawa en mai 2017. Dans le cadre de notre politique de subvention à l'élite, volet sportif, les coéquipières représentant notre belle région ont reçu respectivement un chèque de 250\$, remis par le maire, pour les féliciter de leurs exploits et les encourager à poursuivre leur passion.





ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES HIVERNAUX

Nous vous rappelons que les abris d'autos temporaires hivernaux sont autorisés à partir du 15 octobre et qu'ils doivent être démantelés complètement, y compris les structures supportant la toile, au plus tard le 15 avril.

PROGRAMMES DE SUBVENTION MUNICIPALE

Nous comptons plusieurs bénéficiaires de nos programmes de subvention municipale. Les enveloppes budgétaires n'étant pas épuisées, nous vous invitons à participer à ces programmes encourageant :

- L'utilisation des barils récupérateur d'eau de pluie;
 - La plantation d'arbres par les propriétaires;
 - La valorisation du cadre bâti avec les trois volets du « programme d'aide à la rénovation et à la restauration des bâtiments du noyau villageois et des lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol » qui offre une aide monétaire pour :
1. La rénovation des bâtiments dans le noyau villageois et certains bâtiments situés dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol;
 2. Un affichage de qualité dans le noyau villageois et dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol;
 3. L'utilisation de professionnels pour la production d'esquisses de présentation pour les bâtiments principaux à rénover ou à construire dans le noyau villageois et dans les lanières patrimoniales sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol.

Pour vérifier les modalités de ces différents programmes, rendez-vous sur notre site internet ou communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 452-4651 poste 225.

L'EMPRISE D'UNE RUE EST UN ESPACE PUBLIC

L'emprise d'une rue constitue un espace public délimité par les terrains privés. La portion de l'emprise de rue pavée ou carrossable, la voie de circulation, ne représente pas la largeur totale de l'emprise publique. De chaque côté de la voie de circulation, incluant les fossés pour une largeur variable, on retrouve un espace public.

Nul ne peut occuper le domaine public sans autorisation

Le règlement municipal 388-2015 interdit, sauf avec une autorisation de la Municipalité, l'occupation du domaine public. Nous vous rappelons que les travaux d'aménagement de ponceaux font l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Et les boîtes aux lettres?

Les boîtes aux lettres sont tolérées. La Municipalité n'est pas responsable de leur déneigement et des dommages qu'elles pourraient subir lors des opérations de déneigement par exemple.

Utilisation

Le propriétaire riverain peut aménager la partie non utilisée avec les mêmes travaux d'aménagement paysager que ceux de l'immeuble qu'il occupe en prenant soin de ne pas nuire aux utilisateurs comme les automobilistes qui sont autorisés à stationner leur véhicule, les cyclistes, les piétons, les travailleurs appelés à effectuer des travaux d'infrastructures ou d'entretien.

Appel au civisme et à la vigilance

Lors de vos travaux, nous vous rappelons qu'il est interdit d'entreposer des matériaux dans la rue ou l'emprise municipale.

- Assurez-vous que la voie publique reste propre durant vos travaux : exemple de terre de gravier ou matériaux.
- Prenez quelques instants pour balayer le gazon qui est propulsé sur la rue et le trottoir.



RECONSTRUCTION DU PONT SUR LE CHEMIN SAINT-ANTOINE

Les travaux de reconstruction du pont situé sur le chemin Saint-Antoine effectués par un entrepreneur mandaté par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports doivent débuter à la mi-septembre 2017. Ces travaux d'importance nécessitent la démolition de l'ouvrage en place qui sera remplacé par une nouvelle structure de béton dotée de dispositifs de sécurité mieux adaptés au contexte.

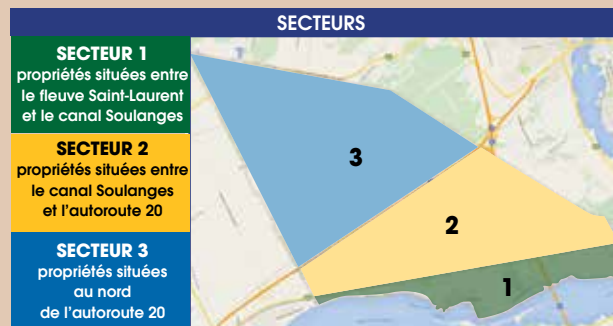
Pendant les travaux de construction qui doivent s'échelonner sur une période d'environ 12 semaines, la circulation automobile sur le chemin Saint-Antoine, à la hauteur du chantier, sera interrompue. Une signalisation appropriée indiquant la route alternative à suivre sera mise en place. Pour toute information au sujet de ces travaux, veuillez contacter Mme Karine Abdel du MTMDET au 450 677-8974 poste 392.

COLLECTE ET DÉCHIQUETAGE DE BRANCHES D'ARBRES

À l'automne

Secteur 1 :
semaine du 16 octobre

Secteurs 2 et 3 :
semaine du 23 octobre



COLLECTE DE FEUILLES MORTES ET RÉSIDUS VERTS

À l'automne

Mardi, le 31 octobre
Mardi, le 14 novembre
Mardi, le 28 novembre





RECRUTEMENT VOUS POUVEZ ÊTRE **POMPIER** ET/OU **PREMIER RÉPONDANT**

Faite partie d'une équipe de personnes dévouées qui travaillent pour protéger et sauver la vie des gens de leur communauté. Vous pouvez être pompier et/ou premier répondant.

Envisagez de faire carrière au sein du Service des incendies de Les Cèdres.

Profil recherché

Homme et/ou femme entre 18 ans et 55 ans avec de la disponibilité de jour, soir et fin de semaine. [Aucune heure garantie] Le métier de pompier et de premier répondant est l'un des plus appréciés du grand public. Le but du service de Sécurité incendie est de sauver des vies et d'atténuer les pertes matérielles.

Le candidat ou la candidate doit :

- Avoir plus de 18 ans
- Avoir complété son 5^e secondaire ou l'équivalent
- S'engager à obtenir un permis de conduire valide de classe 4A
- Habiter un secteur à moins de 10 kilomètres des casernes incendie
- S'engager à suivre et réussir une formation minimale que nous pouvons vous offrir !!

Comment poser sa candidature

450 452-4651

Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres

1060, chemin du Fleuve

jdube@ville.lescedres.qc.ca

PORTES OUVERTES À LA CASERNE INCENDIE

Samedi 14 octobre 2017
De 13 h à 16 h

**Plusieurs activités
pour toute la famille**

11, rue Saint-Pierre
(derrière l'Hôtel de ville)



Les Cèdres





BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU
<http://www.mabibliotheque.ca>

ABONNEMENT

Comment s'abonner ?

EN BIBLIOTHÈQUE ou
EN LIGNE : services
à distance seulement

Ce type d'abonnement vous
donnera droit à : l'emprunt de
livres numériques;



- l'accès à distance aux revues, journaux et bases de données;
- l'accès à distance à des cours de langues, de bureautique, de multimédia, de technique de frappe au clavier, d'apprentissage de la lecture pour les enfants de 4 à 8 ans;
- l'écoute de musique en ligne;
- la consultation d'encyclopédies et dictionnaires;
- l'accès à des mots croisés;
- la consultation de « Mon dossier » et la modification de votre mot de passe;
- etc.

Pour obtenir l'accès uniquement aux services à distance, remplissez le formulaire d'abonnement en ligne au www.mabibliotheque.ca

BOÎTE À LILI

Les « boîtes à lire » installées dans les parcs Sophie, Émile, Jeanne, Quai municipal, Daviau et Chamberry ont eu un franc succès.

Durant la première semaine de septembre, elles seront entreposées pour revenir embellir et animer nos parcs.

À l'été prochain!



CHUTE À LIVRE

À gauche de la porte d'entrée principale de la bibliothèque, vous trouverez une chute à livres qui vous permet de remettre les documents empruntés. Disponible en tout temps.

La bibliothèque accepte avec plaisir les dons de documents. Nous acceptons les livres récents publiés au cours des dix dernières années.

Nous n'acceptons pas les livres publiés il y a plus de dix ans, les livres universitaires ou d'informatique, les revues ou les journaux.



Départ de notre animatrice

Notre animatrice, Madame Lynn Chadwick, quitte le poste d'animation à la bibliothèque.

Nous tenons par ce mot à te remercier, Lynn, d'avoir partagé quelques années de ta vie au travail avec nous.

Ce fut pour nous (l'équipe de la bibliothèque) un plaisir et une joie de travailler à tes côtés. Bonne chance du fond du cœur et nous te souhaitons un grand et bel avenir professionnel.



ANIMATIONS

Pour toutes nos activités, consultez le site internet mabibliotheque.ca/cedres, la page Facebook de la bibliothèque ou composez 450 452-4250, poste 223. « **Calendrier d'animation à venir... Surveillez nos affiches!** »



Afin de souligner la fin des activités, un tirage d'une bicyclette d'une valeur de 300.00\$ a eu lieu à la fin du mois d'août. Le nom de gagnant sera affiché à la bibliothèque.
Merci à tous et à toutes et à l'an prochain!



UN GRAND SUCCÈS POUR CETTE DEUXIÈME SAISON DE LA TENTE À LIRE DANS NOS PARCS. MERCI À TOUS ET À L'AN PROCHAIN!



SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017 À 9 H 30

Atelier de découverte musicale gratuit pour la famille
Anne Gulbault, musicothérapeute
VENEZ VOUS AMUSER EN GRAND NOMBRE!

EXPOSITIONS d'œuvres d'art à la bibliothèque

La bibliothèque Gaby-Farmer-Denis offre gratuitement deux lieux de diffusion et d'exposition accessible à tout artiste ou groupe d'artistes amateurs ou professionnels de la région.

Cette initiative permet à l'artiste de s'afficher dans un lieu public très fréquenté et rend notre bibliothèque attrayante et vivante. Vous désirez exposer à notre bibliothèque, vous pouvez nous rejoindre au 450 452-4250 poste 222.

SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

FRANCINE BERTRAND
ARTISTE PEINTRE



Démarche artistique

Originaire de Rigaud, j'ai développé mon talent pour la peinture depuis une vingtaine d'années. J'ai été inspirée par différents peintres dont Monet, Van Gogh et des peintres de la région de Vaudreuil-Soulanges qui affectionnent les fleurs, les paysages et les natures mortes.

On peut observer dans mes toiles beaucoup d'émotions, de passion et d'amour. L'huile est mon médium favori. On me reconnaît par mes couleurs vibrantes et mes textures personnalisées.

En plus, j'ai expérimenté d'autres techniques et médiums dont l'acrylique, l'aquarelle, le wipe out, peinture faux vitrail et

medium mixte. Je peins également d'autres sujets tels que des animaux, des paysages et des natures mortes lesquels ont été grandement appréciés lors des expositions de groupe et en solo.

Passionnée et sensible, je souhaite que mes œuvres reflètent mon intériorité individuelle et ma simplicité.

francinebertrand@videotron.ca

<http://francinebertrand.elkablog.com>





La Fête
du
Thuya



L'Association Loisirs, Sports, Arts et Communauté Les Cèdres (ALSACC) tient à remercier très chaleureusement les festivaliers présents à la 19^e édition de la Fête du Thuya. Cette année fût exceptionnelle; nous sommes choyés d'avoir de si bons citoyens.

Un ÉNORME merci aux bénévoles pour leur temps, leur générosité et leur aide précieuse. Sans vous, la Fête du Thuya ne serait pas ce qu'elle est. Vous êtes un élément clé et le comité organisateur tient à ce que vous le sachiez.

Merci à nos partenaires financiers pour leur précieuse collaboration. Votre aide assure année après année le succès de la Fête du Thuya.

La Municipalité des Cèdres, La Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges, Chapiteau National, Pharmacie Proxim, Infografilm, Audio Acoustique, La Ribouldingue, IGA Famille Viau, Imagi Affichage, Max 103,1 fm , Lou-Tec, le dépanneur Brisson à Valleyfield, Charbonneau Propane, Le Cercle de fermières de Les Cèdres, Info Suroît, remorquage Legault, Carla Labrosse, Dépanneur vidéo Les Cèdres, CSUR la TV et Lynn Pavone.

L'an prochain, la Fête du Thuya célébrera ses 20 ans. C'est un rendez-vous à ne pas manquer ; on vous y attend en grand nombre !

Le comité organisateur 2017
Magali Montreuil, Gabrielle Legault, Isabelle Haineault,
Robert Ranger, Lucie Beaulieu et Patrick Goulet.





ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX





CARDIO PLEIN-AIR



Accessibles, complets et sécuritaires, les programmes d'entraînement de Cardio Plein Air permettent à des milliers de personnes de réaliser leurs objectifs de mise en forme et de bien-être.

Cardio Plein Air offre des programmes d'entraînement complet en plein air, qui permettent de bien s'oxygéner, de profiter de la nature et de socialiser. Tous les programmes offrent un encadrement semi-privé en groupe. Vous profitez ainsi de toute l'attention nécessaire de la part de l'entraîneur pour bénéficier d'un entraînement plaisant, efficace et sécuritaire.

Date : 11 septembre au 18 décembre 2017 (14 semaines)

Horaire des séances et description des programmes :
www.cardiopleinair.ca



Endroit : Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare
Responsable : Véronique Berlinguette, Kinésiologue B. Sc.
Franchisé Cardio Plein Air
Coût : 243,29 \$ taxes incluses pour 28 séances
(2 fois par semaine)
303,65 \$ taxes incluses - nombre illimité de séances
40,00 \$ taxes incluses pour matériel d'exercice
Inscription en ligne : www.cardiopleinair.ca
Pour information : 450 206-0543 / 1 877 327-5530
vaudreuil@cardiopleinair.ca

ZUMBA ET DJAMBOOLA FITNESS BASIC

Venez essayer les séances de Zumba et Djamboola Fitness. Un mélange savoureux et rythmé, fait de danses latines, africaines intenses et d'autres musiques du monde : Hip-hop/House, Danses latines, Ragga-Dancehall, Soca caribéen, Swing, Bollywood, Zouk/Kizomba, etc...). C'est très amusant... on ne s'ennuie pas ici... c'est LA FOLIE. Musique entraînante, ambiance de club, accessoires de party, cris de motivation, et beaucoup de sourires pour une ambiance stimulante et décontractée, l'accent est mis ici sur le divertissement. Ainsi, la motivation et le plaisir d'aller s'entraîner vient tout seul.

Venez faire la fiesta avec nous, on vous attend !!!

Zumba : Lundi 17 h -18 h 30
Djamboola : Jeudi 18 h 30 - 20 h
Djamboola-Zumba : Samedi 10 h -11 h 30

Durée: 1 h 30/Séance
Session 14 semaine du 18 septembre 2017 au 23 décembre 2017

Lieux : Au Pavillon des bénévoles, 145 rue Valade, Les Cèdres

Accessoires : Souliers de course, serviette, tapis et bouteille d'eau

Coût : 210 \$/ 14 séances/ 1 cours
350 \$/ 28 séances / 2 cours (-33 % sur le 2^e cours)
455 \$/ 42 séances/ 3 cours (-50 % sur le 3^e cours)
80 \$/ carte de 5 cours

Promotion : Venez avec un(e) ami(e) et obtenez 15% de rabais tous les deux !!!

Pour plus d'information :
Joël Bolduc-Bissaolo
Instructeur Certifié
jojo_0713@live.ca
450 802-7329
www.djamboola.com
www.zumba.com





ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

CLUB DE NATATION COMPÉTITIF LES CITADINS



Club de compétition civile, scolaire et maîtres-nageurs pour les nageurs de niveaux débutant à compétitif de 5 ans et plus.

Durée : de mi-septembre à la mi-juin

Objectifs du club :

- Faire cheminer les athlètes vers de meilleures performances compétitives
- Favoriser l'estime de soi et l'esprit d'équipe
- Développer l'éthique de travail et responsabiliser l'athlète
- Encourager une participation active au sein du club

Coûts, horaires et plus sur le site Internet.

Information : Guylaine Lacasse
www.lescitadinsnatation.com
lescitadinsnatation@hotmail.com

CLUB ORNITHOLOGIE



Le Club ornithologique Vaudreuil-Soulanges vous invite à participer à ses différentes activités. Profitez de cette occasion pour devenir membre.

Nous effectuons plus de 20 sorties d'observations par année et nous offrons 3 conférences données par des conférenciers expérimentés sur des thèmes concernant l'ornithologie. À l'automne la migration des canards, des limicoles et des rapaces est intéressante et parfois spectaculaire.

Lors de nos sorties nous avons observé jusqu'à maintenant 213 espèces dont 159 espèces dans la région Vaudreuil-Soulanges. Venez les découvrir avec nous, jeunes et moins jeunes, nous vous aiderons à les identifier.

Visitez notre site web, vous y trouverez toutes les informations pour devenir membre, le calendrier des activités, les galeries photos, les résumés de nos sorties etc.

Coût :
 Abonnement annuel individuel : 15 \$
 Abonnement annuel familial : 20 \$
 Pour un non-membre : 3 \$ par activité
 (sortie ou conférence)

Renseignements :
 Site web : <https://sites.google.com/site/ornithovs/>
 Pour nous joindre : ornithovs@gmail.com
 Michel Juteau : 450 455-1722

**ECOLE R&D ETHIER
JIU-JITSU**

NOUVELLE SAISON 2017-18

DÉBUT **SAISON** **2017-18**

35\$ / mois
Prix familiale

Soirée d'inscription
Mardi 5 Septembre

Début des cours
Samedi 9 Septembre

AJJS
QUEBEC, CANADA

Établi aux Cèdres depuis + de 30 ans

Opti-Centre Les Cèdres
19 rue St-Joseph, Les Cèdres
(Gymnase en arrière de l'école Marguerite-Bourgeoys)

COURS POUR ADULTES ET ENFANTS (<4ANS+)

MARDI	- ENFANTS :	18H30 à 19H30
	- ADULTES :	18H30 à 20H15
SAMEDI	- ENFANTS :	9H00 à 10H00
	- ADULTES :	9H00 à 11H00

Kyoshi, Dominique Éthier, 7e DAN 450-452-4891
 Shihan, Martin St-Jean, 5e DAN 450-452-0108

REPAS PARTAGÉS LES CÈDRES

L'automne arrive à grand pas...
 C'est le retour des repas partagés à Les Cèdres
 Voici les dates des prochains soupers

- 3 octobre 2017
- 7 novembre 2017
- 5 décembre 2017

Bienvenue à tous les aînés sur réservation seulement

Denise 450 452-4287

Bienvenue à tous





TENNIS EXTÉRIEUR

Automne 2017 (6 semaines – 15 septembre au 19 octobre)

Catégorie	Horaire : Samedi	Résident
Le Petit Tennis (3-4 ans) Parents-enfants sur le terrain	13 h 15 à 14 h	55 \$
Mini-tennis (5-8 ans)	14 h à 15 h	65 \$
Tennis récréatif (9-12 ans)	15 h à 16 h 30	80 \$
Club ado (13-17 ans)	15 h à 16 h 30	80 \$

Politique de reprise de cours (pluie)

Les cours seront repris selon la disponibilité des terrains et des entraîneurs. Nous tentons, dans la mesure du possible, de reprendre toutes les heures de cours qui doivent être annulées en cas de mauvaise température. Pour toutes les reprises de cours, une nouvelle date (une seule) sera communiquée par le professeur à tous les joueurs dans les heures ou les jours suivant l'annulation du cours.

Endroit : Tennis municipal

Inscription : Par téléphone ou courriel pour la session d'automne.

Information : Tennis PC

Charronpascal@hotmail.com

514 836-1551

ÉCOLE DE TENNIS LES PETITS CHAMPIONS

Un enseignement de qualité et sur mesure

Entraîneur certifié,

Offre des leçons de Tennis privées, semi privées et de groupes pour adultes et enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le Mini Tennis permet d'initier au tennis les joueurs de 6 à 12 ans de façon amusante et interactive en leur permettant d'obtenir rapidement du succès. En utilisant des balles, des raquettes, des filets et des terrains adaptés à leur taille, les habiletés sont acquises plus rapidement, ce qui permet une meilleure transition vers le terrain régulier.

Le Mini Tennis aide aussi l'enfant à développer sa coordination œil main, sa concentration, de même que son agilité pour se déplacer rapidement.

Le Tennis des tous petits (Micro Tennis 3 à 5 ans) est un programme de tennis préscolaire conçu pour inspirer les enfants à travers l'imagination et une série d'histoires permettant aux tout-petits de se familiariser avec la balle.

Quelques exemples de **bienfaits** de ce programme :

- Développer ses habiletés de déplacement comme le saut et la course.
- Manipuler la raquette, y compris lancer, attraper et faire rouler la balle
- Prendre conscience de son corps et de la perception de celui-ci dans l'espace;
- Développer son adresse, sa perception des trajectoires et sa coordination;
- Socialiser;



PLACES LIMITÉES / Essai Gratuit

Inscription et information au 514- 850-7430

ou ecoledetennislespetitschampions@hotmail.com



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



Pour plus d'information et les inscriptions : 450 455-3141.
Site Web : www.clubgymini.org

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ST-JOSEPH-DE-SOULANGES

Voici les activités les plus importantes et qui méritent d'attirer votre attention pour l'église de St-Lazare et de St-Joseph Les Cèdres.

Inscription au parcours de catéchèse vendredi 8 septembre de 15 h 30 à 19 h, à St-Lazare, au sous-sol de l'église et pour Les Cèdres, au local de catéchèse. Nouveauté cette année, vous pouvez télécharger les fiches d'inscriptions à partir du site web de la paroisse www.paroissestjoseph.org sous l'onglet catéchèse et nous les retourner par courriel une fois complétées.

Aucune inscription ne sera acceptée après ces dates.

Rencontre de parents seulement le jeudi 21 septembre à 19 h 30 au sous-sol de l'église de St-Lazare.

Rencontre parents-enfants obligatoires : dimanche le 30 septembre de 9 h 30 à 11 h 30 au sous-sol de l'église de St-Lazare.

Lancement de l'année pastorale : samedi le 23 septembre à 9 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Lazare. Bienvenue à tous.

Dimanche de la catéchèse : le 24 septembre dans les deux communautés. Au cours de cette célébration, il y aura envoi en mission des animateurs et animatrices des parcours de catéchèse. Cette célébration sera suivie du lancement des activités de l'ÉPAM au sous-sol de l'église de St-Lazare.

Fête des couples : dimanche le 22 octobre à l'église de Saint-Lazare à la messe de 10 h 30, nous soulignons les anniversaires de mariage par tranche de 5 ans. Apportez-nous vos photos.

Guignolée : Samedi le 2 décembre, dans les deux communautés. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Célébrations de Noël :

Les Cèdres : 24 décembre : 17 h et 20 h 30
25 décembre 9 h

Repas partagés : pour St-Lazare : le 3^e mardi du mois à partir du mois de septembre. Bénévoles demandés. N'hésitez pas à communiquer avec M. Gilles Vallée au 450 424-1953 ; pour Les Cèdres le 1^{er} mardi du mois à partir d'octobre : Mme Denise Daoust Proulx 450 452-4287.

Chorales : Lucie Beaulieu au 450 452-0276
Nous avons un urgent besoin de voix!

Pour plus d'informations, consultez le cahier de la dîme que vous recevrez par la poste sous peu. Si vous ne le recevez pas, communiquez avec nous sans délai.

Veillez prendre note que tous les services offerts à la paroisse sont en français seulement.



LE CERCLE DE FERMÈRE DE LES CÈDRES

Les Fermières demeurent les gardiennes du patrimoine culinaire et artisanal qu'elles transmettent généreusement via leurs volumes d'artisanat, leur programme d'artisanat jeunesse, leurs cours de base et de perfectionnement, leurs concours provinciaux, etc.

Les membres des Cercles de Fermières du Québec (CFQ) font circuler l'information entre elles et défendent les droits des femmes et des familles sur la place publique adoptant des résolutions de toutes sortes qui sont ensuite acheminées aux divers paliers de gouvernement. De plus, leur bénévolat fait du bien partout dans leur communauté, palliant les besoins efficacement et, souvent, sans bruit.

Vous voulez joindre un organisme sans but lucratif dynamique et pleinement impliqué dans son milieu? Vous aimeriez faire partie des 34 000 membres, à travers le Québec, qui accueillent les femmes de tous âges (à partir de 14 ans) et de tous les milieux et qui leur offre un lieu de solidarité unique en son genre? Venez nous voir au :

**1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres / www.cfq.qc.ca.
Nous sommes là, les lundis de 18 h 30 à 20 h 30; les mercredis de 10 h à 14 h (apporter votre diner) et les samedis de 9 h à midi.**

VOICI NOTRE PROGRAMMATION 2017 – 2018

Septembre	13	Réunion mensuelle
	16	Projets feutrés (fabrication)
	23	Projets feutrés (couture si requis)
	30	Carte en Scrapbooking
Octobre	7	Bas Toe up
	11	Réunion mensuelle
	14	Journée porte ouverte Fermières et Pompiers
	21	Sleeping de bébé (tricot)
	28	Carte en Scrapbooking
Novembre	8	Réunion mensuelle
	11	Casse-noisette en terre cuite
	18	Napperon au crochet
Décembre	2	Chemin de table (technique courtepoinette)
	9	Marché de Noël - Municipalité des Cèdres (10 h à 17 h)
	13	Réunion mensuelle - Souper de Noël
Janvier	10	Réunion mensuelle
	27	Initiation à la dentelle Plaisirs d'hiver - Municipalité des Cèdres (date à suivre)
Février	14	Réunion mensuelle
	10	Initiation à la broderie
	24	Fabrication d'un petit sac. (Coudre une fermeture éclair)
Mars	14	Réunion mensuelle
	24	Fabrication d'un bijou
Avril	7	Macramé
	11	Réunion mensuelle
	14	Poche à cuisson pour micro-onde
	21	Signet en fils
Mai	9	Réunion mensuelle - Souper de la Fête des Mères
	19	Couture : fabrication d'un tablier
	26	Peinture sur tissu (tablier ci-haut)
Juin	13	Réunion mensuelle

LES FERMÈRES SONT IMPLIQUÉES DANS LE FINANCEMENT DE DIFFÉRENTES CAUSES SOCIALES.



- Fondation OLO : dons en argent
- Fondation Mira : cartouches d'encre et cellulaires
- Manoir Ronald McDonald : goupilles de cannette
- Fondation Clermont Bonenfant : attaches à pain
- Hôpital du Suroît : Bonnets et couvertures pour nouveaux-nés; bonnets pour les patients qui reçoivent un traitement de chimiothérapie
- Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges : dons en argent
- Pour la planète : Les bouteilles de vin vides

Vous pouvez contribuer à nos causes en apportant les objets recueillis à notre local. Nous vous attendons!



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

MAISON DES JEUNES LES CÈDRES



La MAISON DES JEUNES LES CÈDRES c'est un endroit où tu peux faire 1001 activités! De la cuisine, des sorties extérieures, du sport, de l'art et encore plus! Si tu as entre 12 et 17 ans viens faire ton tour et si vous êtes un parent, venez nous voir. Il nous fera plaisir de vous faire visiter la MDJ et d'expliquer son fonctionnement.

Vous pouvez nous suivre sur facebook : <https://www.facebook.com/mdj.lescèdres> ou consultez notre page au nom de « Maison des Jeunes Les Cèdres ».

LA MAISON DES JEUNES TIENDRA son deuxième BOUTEILLE-0-THON annuel le samedi 9 septembre 2017. À partir de 10 h, nous passerons aux portes pour ramasser vos bouteilles et cannettes. Vous pouvez soit laisser les sacs à l'extérieur identifiés à la Maison des jeunes ou venir déposer vos sacs au 145 rue Valade à Les Cèdres.

Aussi, vous êtes cordialement invité à la JOURNÉE PORTES OUVERTES de la MAISON DES JEUNES LES CÈDRES qui aura lieu le samedi 16 septembre 2017 de 13 h à 16 h. Venez faire un tour pour connaître notre organisme et voir ce que nous offrons aux jeunes de la région.

De plus, la Maison des jeunes Les Cèdres, tient à remercier tous les généreux donateurs qui ont contribué à la réussite de nos activités lors de la période estivale. Un gros merci.

CLUB OPTIMISTE



Bonjour,

L'année 2016-2017 du Club Optimiste Les Cèdres a été remplie de belles rencontres et pleine d'activités.

Plusieurs activités de financements ont été réalisées par les Membres Optimistes. Il est aussi important de souligner la collaboration de plusieurs personnes non Optimiste dans plusieurs activités.

En juin dernier, avant de prendre quelques semaines de repos les Membres du Club Optimiste ont été très impliqués dans plusieurs activités avec l'école. En investissant plus de 4500 \$, le Club Optimiste a supporté plusieurs activités. De plus, plusieurs jeunes de l'école ont été gagnants de plusieurs prix.

Le Club Optimiste supporte aussi la Maison des Jeunes des Cèdres. J'aimerais remercier la Direction de la MDJ ainsi que tous les jeunes pour leurs implications dans plusieurs activités.

Le projet TROTTIBUS sera encore en place pour l'année scolaire 2017-2018. Afin de pouvoir créer d'autres routes nous avons besoin de

bénévoles. Vous n'avez pas besoin d'être disponible 5 jours par semaine. Une route peut être créée que pour une seule journée si nous avons des bénévoles. À noter que l'activité ne se fait que le matin entre 7 h 30 et 8 h. Si vous êtes intéressé vous n'avez qu'à contacter la Direction de l'école.

Le Club Optimiste est toujours en recrutement. Vous avez le goût de vous impliquer pour les jeunes, vous pouvez me contacter via courriel à ben.daoust@videotron.ca ou par téléphone au 450 200-0597. Il est important de noter qu'il n'y a aucun frais pour devenir membre Optimiste. La cotisation annuelle est de faire 12 h de bénévolat dans l'année. Le bénévolat peut se faire dans une ou plusieurs activités.

Il est aussi possible de nous suivre sur le site Facebook Club Optimiste Les Cèdres.

Merci

Bernard Daoust
Président Club Optimiste Les Cèdres



MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE
LES CÈDRES (QUÉBEC)
J7T 1A1

TÉLÉPHONE..... 450 452 4651
TÉLÉCOPIEUR..... 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE 450 452 4334

POLICE 450 310 4141
*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME
ÉGOUT / AQUEDUC /
VOIE DE CIRCULATION..... 311

INFO-SANTÉ 811

URGENCE..... 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA
INFO@LESCEDRES.QC.CA

**MARCHÉ
DE NOËL**

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

**Samedi le 9 décembre se tiendra
le Marché de Noël de 10 h à 17 h**

au Pavillon des Bénévoles (145, rue Valade, Les Cèdres)

Pour toutes informations supplémentaires et inscription,
vous pouvez contacter Anne-Marie Déziel
Téléphone : 450 452-4651 poste 258
Courriel : amdeziel@ville.lescedres.qc.ca



Imprimé sur du papier
recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA